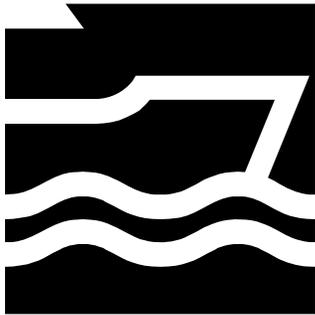




Contrôle des navires par l'État du port — Rapport annuel de 2008



<p>Autorité responsable</p> <p>Le directeur est responsable de ce document, y compris ses modifications, corrections et mises à jour.</p>	<p>Approbation</p> <hr/> <p>Richard Day Directeur, Exploitation et programmes environnementaux Sécurité maritime</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Date de diffusion originale : juillet 2009

Date de Révision :

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Transports, 2009.

Transports Canada autorise la reproduction du présent TP 13595F au besoin. Toutefois, bien qu'il autorise l'utilisation du contenu, Transports Canada n'est pas responsable de la façon dont l'information est présentée, ni des interprétations qui en sont faites. Il se peut que le présent TP 13595F ne contienne pas les modifications apportées au contenu original. Pour obtenir l'information à jour, veuillez communiquer avec Transports Canada.

TP 13595F
(07/2009)

TC-1003220

INFORMATION SUR LE DOCUMENT

Titre	Contrôle des navires par l'État du port – Rapport annuel de 2008			
TP n°	13595	Édition	2008	RDIMS #5124654
Auteur	Exploitation et programmes environnementaux (AMSE) Place de Ville, Tour C 330, rue Sparks, 10 ^e étage Ottawa (Ontario) K1A 0N8	Téléphone	613-998-1781	
		Télécopieur	613-993-8196	
		Courriel	Sécuritémaritime@tc.gc.ca	
		URL	http://www.tc.gc.ca/Sécuritémaritime	

TABLEAU DES MODIFICATIONS

Dernière révision

Prochaine révision

Révision n°	Date de publication	Pages modifiées Auteur(s)	Auteur(s)	Courte description de la modification

TABLE DES MATIÈRES

Initiatives canadiennes	1
Données statistiques sur le contrôle des navires par l'État du port au Canada pour 2008	2

LIST OF FIGURES

Figure 1 : Inspections par type	3
Figure 2 : Types d'inspections menées par Région en 2008	6
Figure 3 : Navires inspectés par type	8
Figure 4 : Anomalies par catégorie	9
Figure 5 : Nombre de navires inspectés, de navires avec anomalies et de navires détenus par une organisation reconnue	10
Figure 6 : Détentions par types de navires	11

LIST OF TABLES

Tableau 1 : Comparaison des navires inspectés, des navires avec anomalies et des navires détenus au Canada au cours des cinq dernières années.....	2
Tableau 2 : Navires inspectés au Canada par l'État du pavillon au cours des cinq dernières années	4
Tableau 3 : Inspections par les Centres de Transports Canada au cours des cinq dernières années	5
Tableau 4 : Navires détenus au Canada par l'État battant pavillon au cours des cinq dernières années	7

INITIATIVES CANADIENNES

En 2008, le Canada a participé à la réunion du comité du protocole d'entente (PE) de Paris (PSCC41) et celle du PE de Tokyo (PSCC18). Par ailleurs, il était l'hôte d'une réunion du Conseil consultatif maritime sur le PE de Paris, qui a eu lieu à Ottawa, et d'un séminaire du PE de Paris (SEM46) offert à Québec, et auquel ont pris part des officiers du Contrôle de navires par l'État du port (CNEP). Le Canada a délégué des représentants à deux séminaires organisés à l'intention des officiers du CNEP, notamment à deux séminaires s'inscrivant dans le cadre du PE de Paris et à un autre ayant trait au PE de Tokyo. Il a de plus participé activement à deux réunions du Groupe d'évaluation technique du PE de Paris. Le Canada s'est joint également aux membres des pays signataires des PE de Paris et de Tokyo pour mener la campagne d'inspection concentrée (CTC) sur la sécurité de la navigation, du 1^{er} septembre au 30 novembre 2008. À titre de participant au programme d'échange des officiers du CNEP de Tokyo, le Canada a accueilli en février 2008 un officier du CNEP de l'administration maritime de Hong Kong. En mars et en octobre, l'Administration de la sécurité maritime de la République populaire de Chine et le ministère des Terres, du Transport et des Affaires maritimes de la République de Corée ont accueilli des officiers canadiens du CNEP de la Région du Pacifique.

Chaque année, la Direction générale de la Sécurité maritime de Transports Canada (SMTC) offre deux cours pour les officiers du CNEP à Vancouver, en Colombie-Britannique. Aux termes des PE de Paris et de Tokyo, il faut réussir ces cours pour être autorisé à inspecter des navires étrangers. Autant de nouveaux inspecteurs que des inspecteurs expérimentés prennent part à ces cours, voire même à l'occasion des membres de la Garde côtière des États-Unis et des inspecteurs des autres pays signataires du PE sur le CNEP. Le cours comporte six jours d'enseignement en classe, et une journée est consacrée à une inspection concrète d'un navire, ce qui permet aux inspecteurs maritimes d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour assumer leurs fonctions et leurs responsabilités de manière efficace, à titre d'officiers du CNEP.

Deux cours pour les officiers du CNEP ont été offerts. Un cours eu lieu du 13 au 21 février et 11 inspecteurs de la SMTC de même que deux observateurs y ont pris part, dont un de la Sûreté maritime de Transports Canada et l'autre, des Bermudes. Le deuxième cours s'est déroulé du 15 au 23 octobre et a été offert à 10 inspecteurs de la direction générale de SMTC et deux observateurs, dont de la Sûreté maritime de Transports Canada et l'autre, du Chili.



Participants du cours pour les officiers du CNEP en février

Les instructeurs étaient M. Roy Alemao, gestionnaire, Normes relatives aux inspection par l'État du port de l'Administration centrale et M. Gordie Mann, inspecteur maritime principal du Centre de Transports Canada dans la Région du Pacifique, situé à Vancouver.

DONNÉES STATISTIQUES SUR LE CONTRÔLE DES NAVIRES PAR L'ÉTAT DU PORT AU CANADA POUR 2008

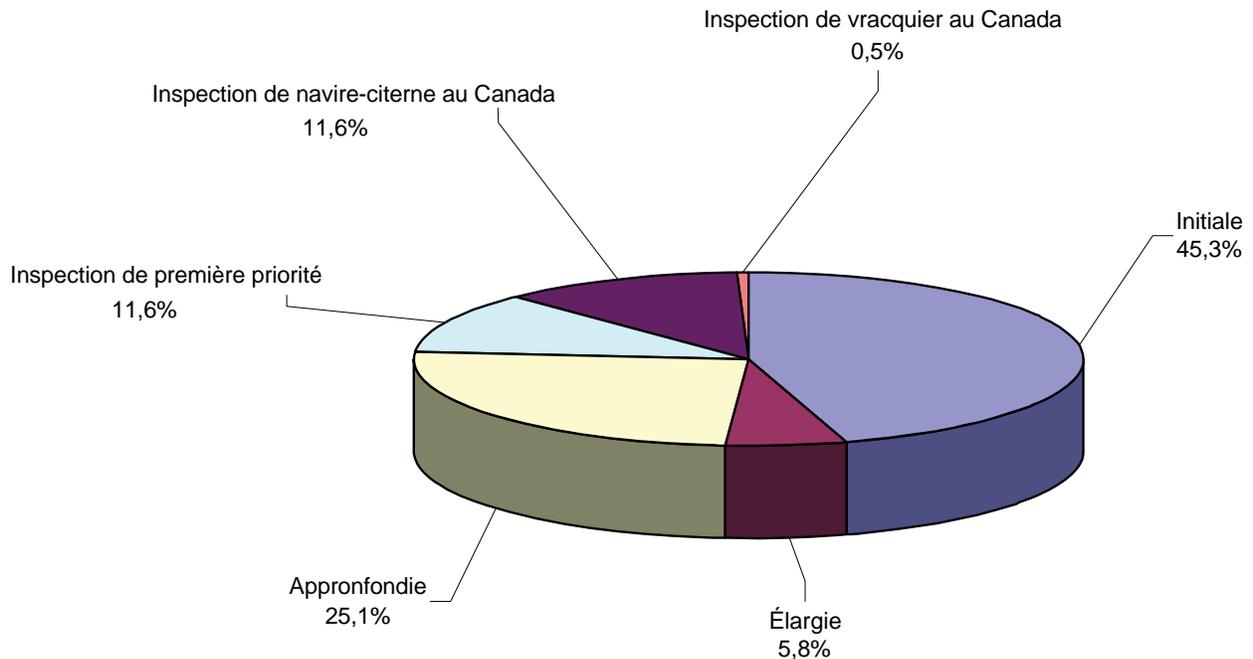
Réalisées aux termes de la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada* et des PE de Paris et de Tokyo, les inspections de CNEP au Canada évaluent le degré de conformité des navires étrangers par rapport aux conventions internationales. Il y a eu 1 099 inspections en 2008, soit un nombre quelque peu inférieur à celles réalisées en 2007. Parmi les navires inspectés en 2008, 38 pour cent avaient des anomalies, soit le même pourcentage qu'en 2007. Par contre, par rapport à 2007, il y a eu une diminution du nombre de navires ayant une anomalie, de même que du nombre de navires détenus. Un navire est détenu lorsque son état ou son équipage font courir des risques trop graves au milieu marin.

Tableau 1 : Comparaison des navires inspectés, des navires avec anomalies et des navires détenus au Canada au cours des cinq dernières années

NAVIRES	2008	2007	2006	2005	2004
Inspections	1 099	1 134	1 237	1 277	1 174
Avec anomalies	426	434	513	482	498
Détentions	31	43	27	49	68

L'âge moyen des navires inspectés au Canada en 2008 était de 24 ans.

Figure 1 : Inspections par type



En 2008, le nombre d'inspections initiales s'est chiffré à 45,3 pour cent, soit une légère baisse par rapport à 56,1 pour cent en 2007. Au cours d'une inspection initiale, la documentation et l'état général du navire et de l'équipage sont vérifiés.

En 2008, le nombre d'inspections élargies a légèrement augmenté, passant de 5,6 pour cent (2007) à 5,8 pour cent (2008). Le nombre d'inspections approfondies a également augmenté d'environ 6 pour cent par rapport à 2007. Il y a eu une diminution du nombre d'inspections de première priorité, leur proportion ayant passé de 15,1 pour cent (2007) à 11,6 pour cent (2008). Pour la deuxième année consécutive, le nombre d'inspections de navires-citernes faites par le Canada a connu une augmentation remarquable, passant de 3,7 pour cent (2007) à 11,6 pour cent (2008). La politique canadienne, instaurée sous le régime du CNEP, exige que tous les navires-citernes étrangers soient inspectés lors de leur première visite au Canada et au moins une fois chaque année par la suite.

Tableau 2 : Navires inspectés au Canada par l'État du pavillon au cours des cinq dernières années

PAYS	2008	2007	2006	2005	2004
Afghanistan	1	0	0	0	0
Algérie	0	1	1	1	0
Allemagne	10	13	20	26	17
Antigua-et-Barbuda	25	21	23	21	16
Antilles néerlandaises	0	5	3	4	3
Arabie saoudite	1	3	2	3	3
Bahamas	84	128	125	102	101
Bahreïn	0	0	0	1	1
Barbade	7	8	3	11	13
Belgique	1	0	2	3	1
Belize	0	0	0	1	2
Bermudes	18	14	12	10	17
Brésil	0	0	0	1	3
Bulgarie	1	2	2	6	5
Cambodge	0	2	0	0	0
Chili	0	0	0	1	0
Chine, Rép. populaire de	15	13	8	8	4
Chypre	34	37	52	59	70
Comores	0	0	0	2	0
Corée, Rép. Démocratique populaire de	0	0	1	0	0
Corée, République de	12	14	12	7	8
Croatie	3	2	4	10	4
Danemark	10	14	9	14	14
Égypte	1	3	1	1	1
Émirats arabes unis	0	1	0	0	0
États-Unis d'Amérique	13	20	30	27	20
Finlande	1	3	3	2	1
France	2	2	6	3	8
Gibraltar	4	0	5	4	8
Grèce	67	72	64	92	71
Grenade	0	1	0	0	0
Honduras	0	0	0	0	3
Hong Kong	65	51	81	76	60
Îles Caïmans	11	11	6	11	13
Iles Cook	1	0	0	0	0
Îles Marshall	99	80	98	107	66
Inde	11	4	7	7	7
Indonésie	0	0	0	1	0
Iran	1	0	0	1	2
Irlande	2	2	2	1	0

PAYS	2008	2007	2006	2005	2004
Israël	2	2	2	8	6
Italie	18	13	18	19	15
Jamaïque	0	3	1	0	0
Japon	1	3	3	3	3
Koweït	0	0	0	2	0
Lettonie	0	0	0	1	0
Libéria	121	125	130	137	123
Lituanie	0	3	2	7	2
Luxembourg	0	3	3	3	0
Malaisie	3	5	4	4	12
Maldives	0	0	0	2	0
Malte	46	47	34	51	66
Man, Île de	15	17	14	17	13
Mexique	0	0	0	1	0
Mongolie	0	0	0	1	0
Myanmar, Union du	0	1	2	0	0
Norvège	31	42	50	47	51
Panama	219	209	249	197	184
Pays-Bas, Les	20	22	24	16	18
Philippines	7	6	9	13	12
Pologne	0	0	1	0	0
Portugal	0	0	0	1	2
Qatar	1	2	2	0	3
République dominicaine	0	0	0	0	1
Royaume-Uni	10	15	15	19	26
Russie	5	5	10	6	7
Saint Kitts/Nevis	1	0	0	0	0
Saint-Vincent et-les Grenadines	4	4	4	6	8
Seychelles	3	0	0	3	0
Singapour	65	52	44	53	40
Slovaquie	0	0	1	0	0
Suède	10	12	15	14	9
Suisse	1	2	0	0	2
Taïwan	2	1	1	1	1
Thaïlande	1	3	4	4	6
Turquie	4	1	3	7	10
Tuvalu	0	0	1	0	0
Ukraine	0	0	1	1	4
Vanuatu	7	9	10	9	8
Venezuela	1	0	0	0	0
Vietnam	1	0	0	0	0

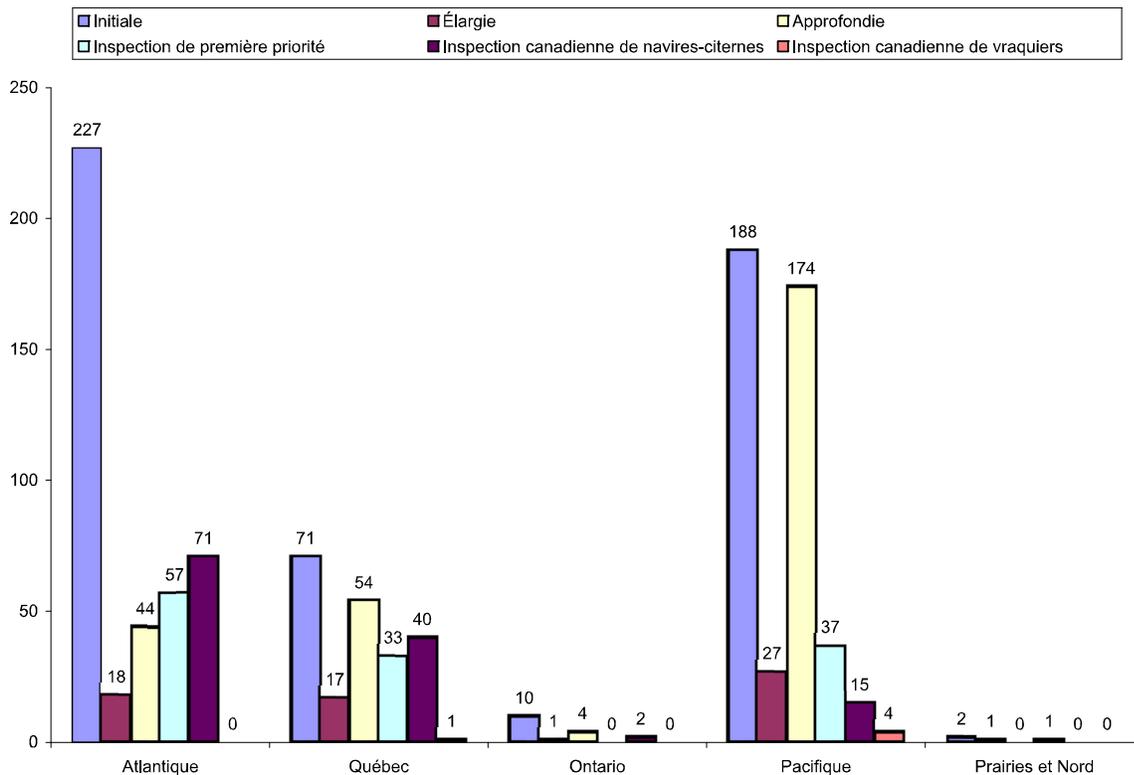
Comme par les années passées, les États battant pavillon dont les navires ont fait l'objet du plus grand nombre d'inspections en 2008 sont les suivants : Panama (219), Libéria (121), Îles Marshall (99), Bahamas (84), Grèce (67), Singapour (65), Hong Kong (65), Malte (46), Chypre (34) et Norvège (31). Les navires de ces 10 États ont fait l'objet de 75 pour cent de toutes les inspections. Les navires battant pavillon du Panama ont représenté 20 pour cent du nombre total d'inspections.

Tableau 3 : Inspections par les Centres de Transports Canada au cours des cinq dernières années

BUREAU	2008	2007	2006	2005	2004
RÉGION DE L'ATLANTIQUE					
St. John's	120	118	92	135	100
Marystown	0	2	1	0	3
Lewisporte	0	0	0	0	0
Corner Brook	2	4	0	2	0
Dartmouth	100	84	100	109	145
Sydney	0	1	1	1	1
Yarmouth	1	2	1	2	1
Charlottetown	6	10	6	1	3
Saint John (N.-B.)	29	74	132	151	132
Port Hawkesbury	157	179	177	151	133
Bathurst	2	5	5	8	12
Totaux - Atlantique	417	479	515	560	530
RÉGION DU QUÉBEC					
Montréal	101	78	77	108	63
Baie-Comeau	0	1	6	4	1
Rimouski	4	10	5	8	0
Gaspé	1	2	0	1	1
Québec	98	126	121	143	113
Sept-Îles	6	4	10	13	26
Port-Cartier	6	6	7	12	6
Totaux - Québec	216	227	226	289	210
RÉGION DE L'ONTARIO					
Toronto	0	5	0	3	3
Kingston	1	1	0	0	0
St. Catharines	3	1	0	4	6
Collingwood	0	0	0	0	0
Thunder Bay	0	1	11	23	19
Sarnia	13	15	23	17	12
Totaux - Ontario	17	23	34	47	40
RÉGION DU PACIFIQUE					
Vancouver	420	368	435	360	369
Victoria	0	3	1	12	3
Prince Rupert	25	29	20	0	14
Nanaimo	0	0	0	2	0
Totaux - Pacifique	445	400	456	374	386
RÉGION DES PRAIRIES ET DU NORD					
Ouest de l'Arctique	2	3	2	2	3
Est de l'Arctique	2	1	2	5	5
Totaux - Prairies et Nord	4	4	4	7	8
VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT					
Voie maritime	0	0	2	0	0
Totaux - Voie maritime	0	0	2	0	0
GRANDS TOTAUX	1 099	1 133	1 237	1 277	1 174

Comme par le passé, la plupart des inspections, soit 98 pour cent, ont été réalisées dans les régions du Pacifique (445), de l'Atlantique (417) et du Québec (216).

Figure 2 : Types d'inspections menées par Région en 2008



La figure 2 montre que le nombre d'inspections approfondies dans la Région de l'Atlantique représente 11 pour cent du nombre total d'inspections réalisées dans cette région, soit une augmentation de 5 pour cent par rapport à 2007. Dans la Région du Pacifique, 39 pour cent des inspections sont des inspections approfondies, ce qui représente une hausse par rapport à 2007. Les inspections approfondies effectuées dans la Région du Québec ont augmenté elles aussi par rapport à 2007, pour passer à 25 pour cent.

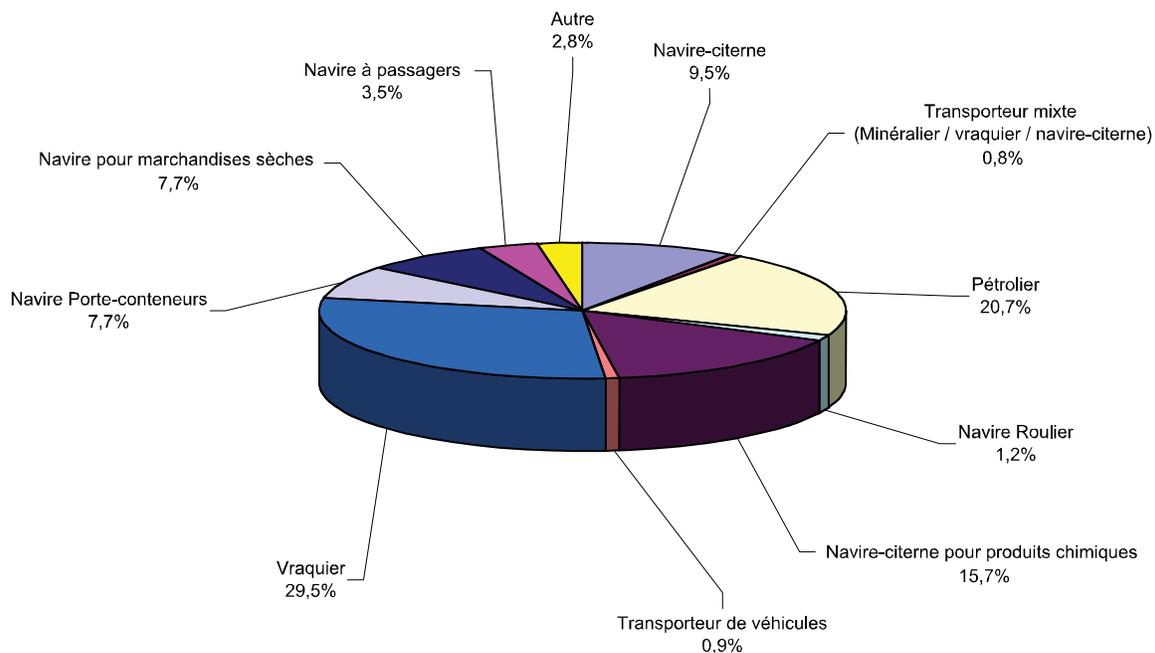
À nouveau en 2008, 64 inspections élargies ont été réalisées. Parmi les navires inspectés, 69 pour cent (44) présentaient des anomalies et 6,25 pour cent (4) ont été détenus. Les chiffres devant faire l'objet d'une inspection élargie risquent davantage d'être détenus, leur taux de détention étant nettement supérieur à la moyenne canadienne de 2,3 pour cent, en raison du fait que les inspections élargies représentent une inspection plus approfondie du navire.

Tableau 4 : Navires détenus au Canada par l'État battant pavillon au cours des cinq dernières années

ÉTAT DU PAVILLON	2008	2007	2006	2005	2004
Allemagne	0	0	0	0	1
Antigua-et-Barbuda	2	0	1	1	1
Arabie saoudite	0	1	0	0	0
Bahamas	1	7	2	1	0
Bermudes	0	0	0	1	1
Brésil	0	0	0	0	1
Bulgarie	0	1	0	0	1
Chypre	0	2	1	3	5
Comores	0	0	0	1	0
Corée, Rép. de	0	0	0	0	1
Croatie	0	0	0	0	1
Égypte	0	1	1	1	0
États Unis d'Amérique	1	0	0	0	0
Gibraltar	0	0	1	0	2
Grèce	1	0	1	1	2
Hong Kong	3	0	2	4	2
Îles Caïmans	0	0	0	1	1
Îles Marshall	7	2	1	1	2
Inde	0	0	0	0	1
Italie	0	0	0	1	0
Jamaïque	0	1	0	0	0
Japon	0	0	1	0	0
Libéria	3	1	1	5	5
Lituanie	0	1	0	2	0
Malaisie	0	1	0	0	1
Malte	4	4	2	4	8
Man, Île de	0	0	1	0	2
Mexique	0	0	0	1	0
Mongolie	0	0	0	1	0
Norvège	0	1	0	1	5
Panama	6	15	8	14	17
Pays-Bas, Les	1	0	0	1	1
Royaume-Uni	0	1	0	0	0
Russie	0	0	2	0	1
Saint-Vincent-et-les Grenadines	1	1	1	1	2
Singapour	0	1	1	2	1
Suède	0	0	0	1	0
Suisse	0	1	0	0	0
Thaïlande	0	0	0	0	1
Turquie	1	0	0	0	0
Ukraine	0	0	0	0	2

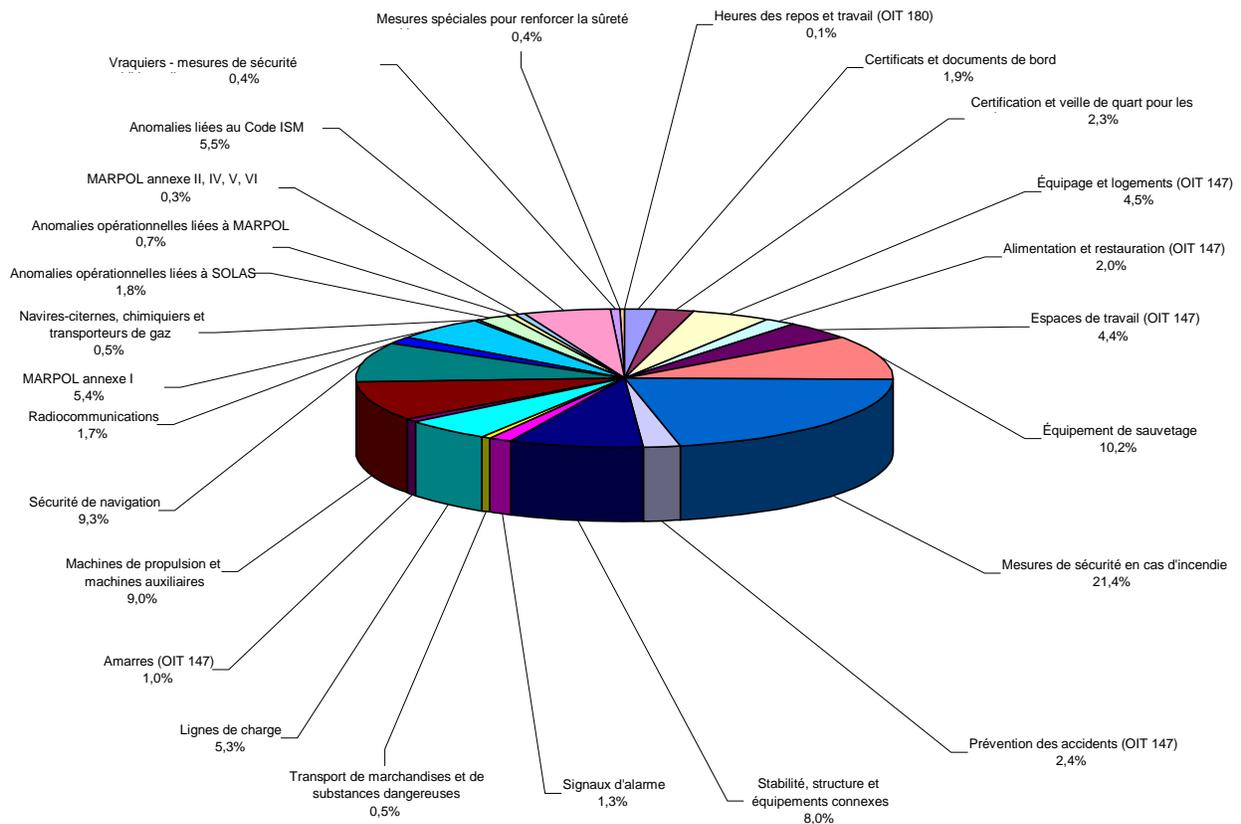
Les Îles Marshall est l'État battant pavillon dont on a détenu le plus grand nombre de navires, soit sept, alors que seulement deux de ses navires avaient été détenus en 2007. Viennent ensuite Panama (6), Malte (4), Hong Kong et le Libéria, qui comptent chacun trois navires détenus.

Figure 3 : Navires inspectés par type



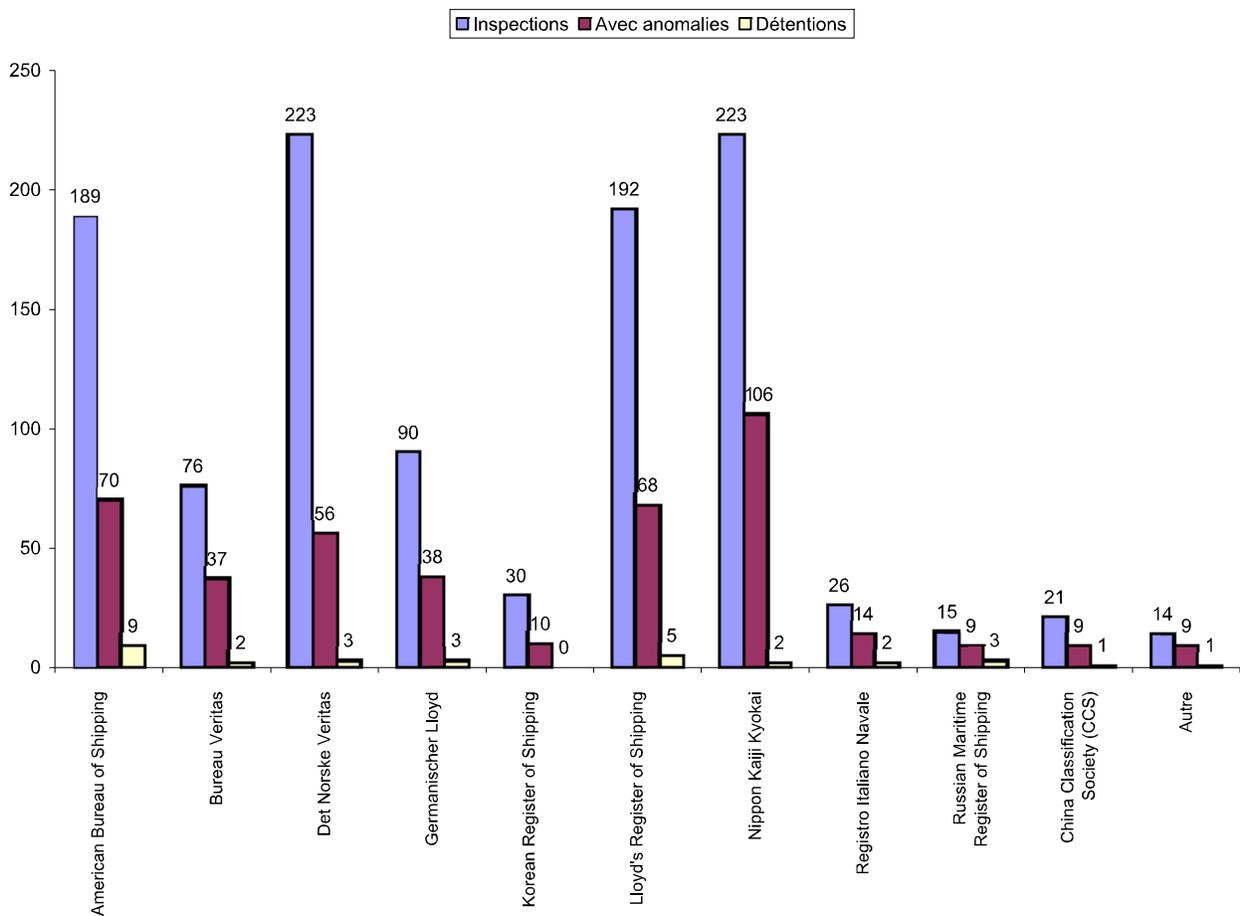
Comme c'était le cas au cours des trois années précédentes, le nombre global d'inspections de navires-citernes, y compris les navire-citernes pour produits chimiques, les pétroliers et les autres navires-citernes (45,8 pour cent), a dépassé le nombre d'inspections de vraquiers (29,5 pour cent). Ce taux d'inspection témoigne de l'engagement continu de Transports Canada de cibler les navires à risque élevé pénétrant dans les ports canadiens.

Figure 4 : Anomalies par catégorie



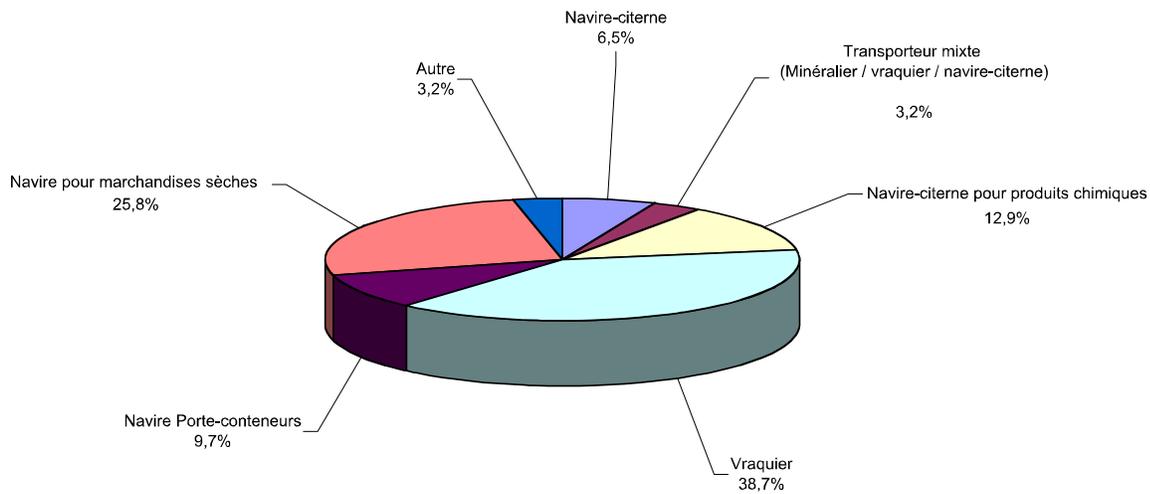
Les 426 navires pour lesquels des anomalies ont été relevées comportaient en tout 1 920 défauts, ce qui représente une diminution par rapport à 2007. Des améliorations ont été constatées dans les catégories « équipement de sauvetage » et « mesures de sécurité en cas d'incendie », bien qu'un nombre accru d'anomalies liées à la « sécurité de la navigation » aient été mises en évidence par la campagne d'inspection concentrée portant sur cet aspect, qui a été effectuée en 2007. La plupart des anomalies ont encore trait à l'équipement essentiel et la structure des navires, représentant 57,8 pour cent du nombre total d'anomalies.

Figure 5 : Nombre de navires inspectés, de navires avec anomalies et de navires détenus par une organisation reconnue



Tel qu'illustré ci-dessus, la plupart des navires inspectés au Canada durant la période ont été classés par les 10 organisations reconnues (sociétés de classification). En 2008, la plupart des inspections ont été exécutées par les sociétés de classification, Det Norske Veritas et Nippon Kaiji Kyokai (223 chacune), suivies de Lloyd's Register of Shipping (192) et du American Bureau of Shipping (189).

Figure 6 : Détentions par types de navires



Comme par des années passées, les vraquiers figurent en tête de liste au chapitre du nombre de détentions, soit 38,7 pour cent, ce qui représente une diminution par rapport à 57 pour cent en 2007. En 2008, le pourcentage du nombre de détentions de navires à cargaison sèche a augmenté, passant de 19 pour cent à 25,8 pour cent. Il y a eu une augmentation de 5,9 pour cent du nombre de navire-citerne pour produits chimiques détenus, de 1,5 pour cent du nombre de pétroliers détenus et de 2,7 pour cent du nombre de détentions de navires porte-conteneurs. Des transporteurs mixtes et des navires d'autres types ont par ailleurs été détenus en 2008.

<http://www.tc.gc.ca/MarineSafety/menu.htm>